

Politique
d'investissement
socialement
responsable



Octobre 2025

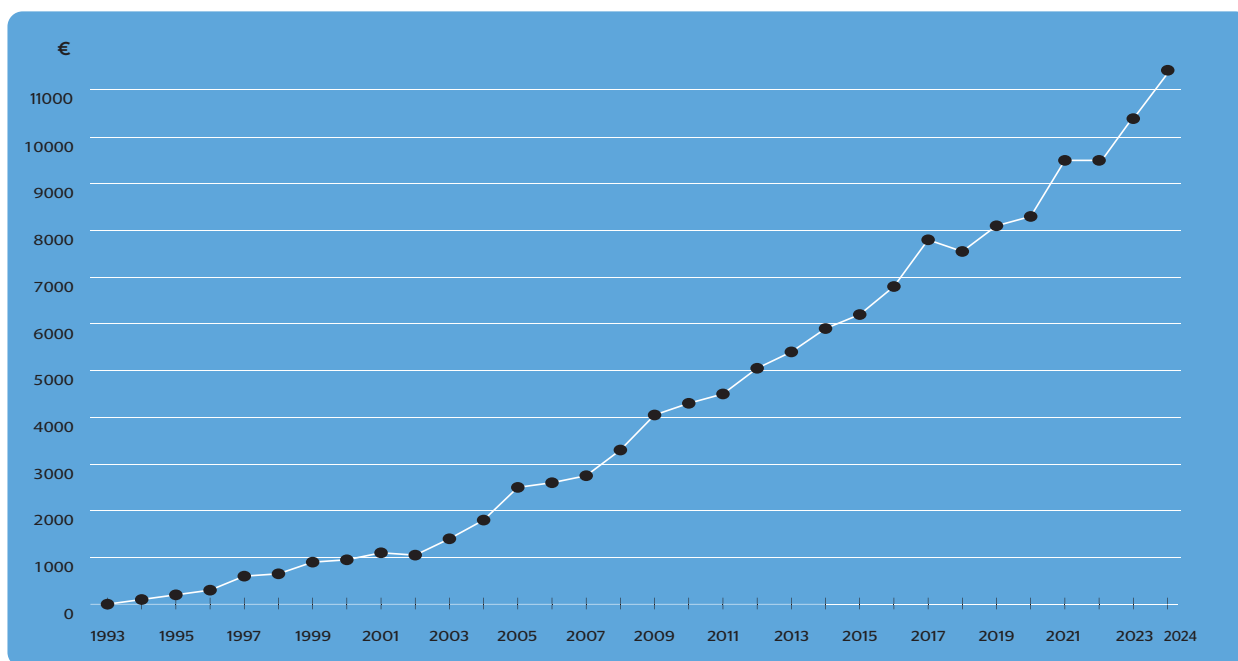
À propos de CapitalatWork

CapitalatWork Foyer Group S.A. est un gestionnaire de patrimoine pour des clients privés et professionnels qui exerce, depuis 1990, ses activités dans le Benelux.

Situé en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas, CapitalatWork Foyer Group a pour mission d'être votre interlocuteur privilégié en matière de structuration, de transmission et de gestion de votre patrimoine.

Le pôle de gestion gère plus de 11 milliards d'EUR (30/01/2025) et s'appuie sur la compétence et la motivation de plus de 180 spécialistes à votre disposition:

- ingénieurs patrimoniaux
- conseillers
- gestionnaires
- analystes indépendants



CapitalatWork Foyer Group fait partie du Groupe Foyer S.A.

Foyer S.A., fondé en 1922, est un groupe d'assurances établi au Luxembourg.

- environ 1,2 milliards EUR de fonds propres
- société publique détenue par des actionnaires familiaux
- grande réputation d'intégrité, de prudence et de fiabilité

Notre philosophie d'investissement

Vision à long terme

Pour nos investissements, nous avons toujours pensé que les performances passées, tant sur les rapports financiers que sur le marché boursier, ne permettent pas de prédire les performances futures. Il arrivait par le passé que des entreprises auparavant leaders sur leur marché se retrouvent dans le creux de la vague, alors qu'elles semblaient avoir tout pour réussir. Ce phénomène s'explique le plus souvent par le fait que l'entreprise en question n'était pas en mesure de percevoir les nouvelles tendances et d'adapter son activité en conséquence. Bien sûr, nous ne nions pas que l'histoire d'une entreprise peut fournir des indications utiles à la formulation d'hypothèses et à l'interprétation de l'avenir. C'est la raison pour laquelle notre approche d'investissement est dérivée d'une analyse ascendante dans laquelle nous examinons attentivement les fondamentaux d'une entreprise et ses opportunités. Notre principal point d'attention est donc la manière dont une entreprise s'adaptera et évoluera dans son propre environnement.

Création de valeur

Comme notre activité principale consiste à maximiser pour nos clients les rendements ajustés en fonction du risque, nous investissons toujours dans des sociétés que nous jugeons sous-évaluées par le marché. Notre philosophie implique que ces sociétés conservent un potentiel positif non encore réalisé par le marché au sens large. En effet, les entreprises les plus stables sont théoriquement celles dont les opérations sont les plus prévisibles et qui, dès lors, supportent le moins de risques. Sur la base de notre analyse, nous construisons un modèle financier qui prévoit les activités d'une entreprise pour les années à venir et, ce faisant, nous évaluons l'impact des menaces et opportunités futures selon différents scénarios. Nous n'investissons donc dans des entreprises que lorsque notre modèle suggère l'existence d'un potentiel d'avenir positif. Dans ce contexte, notre équipe d'analystes examine quotidiennement l'actualité et les rapports des entreprises, et tient nos modèles financiers à jour en réfléchissant constamment à la valeur perçue de nos investissements.

Gestion des risques

Pour garantir la stabilité de nos investissements et du portefeuille de nos clients, nous sommes toujours à la recherche de sociétés dotées de solides modèles commerciaux, capables de générer des flux de trésorerie de manière durable. Avec notre approche ascendante, nous entendons atténuer les risques en analysant les fondamentaux d'une entreprise et en différenciant ce qui est susceptible de contribuer à sa croissance de ce qui risque de la freiner.



Finance durable

Dans un monde où la sensibilisation à la protection de l'environnement et aux inégalités sociétales s'est considérablement renforcée, le secteur financier n'a pas été épargné. En effet, on a observé au cours de la dernière décennie une volonté manifeste des investisseurs de placer leur capital dans des produits en s'attachant à ce genre de critères. Ainsi, les fonds d'investissement ISR (Investissement Socialement Responsable), les obligations vertes d'entreprises et souveraines, et de nombreux systèmes de notation basés sur des facteurs ESG (Environnement, Social, Gouvernance d'entreprise) ont rapidement émergé. Il apparaît évident qu'avant d'investir dans une entreprise, les investisseurs s'intéressent, en plus des fondamentaux de la finance traditionnelle, à la façon dont cette entreprise s'engage dans la lutte contre le réchauffement climatique ou à la qualité générale de son environnement de travail. Si ces produits ont affiché des performances similaires à des supports d'investissement plus courants, ils ajoutent un aspect éthique et offrent une diversification très recherchée.

Chez CapitalatWork, nous avons le devoir de nous inscrire dans cette vaste perspective et avons récemment commencé à offrir à nos clients la possibilité d'opter pour des investissements socialement responsables. Bien que notre philosophie initiale encourage déjà la réalisation d'investissements uniquement dans des entreprises présentant des modèles commerciaux supérieurs et capables de générer des flux de trésorerie durables, nous avons officialisé une méthodologie qui intègre des critères ESG appelée « Méthodologie d'investissement responsable de CapitalatWork ». Notre objectif premier et principal a toujours été de privilégier les intérêts de nos clients à travers une diversification cohérente de leur capital. Notre solution alternative de gestion responsable offre une manière méthodique et transparente de mettre en pratique nos propres principes moraux, mais aussi ceux de nos clients.



E NVIRONNEMENT
S OCIAL
G OUVERNANCE



Investissement socialement responsable (ISR)
« Proposer une gestion d’actifs de qualité issue d’une méthodologie rigoureuse et responsable approuvée par des associations spécialisées et professionnelles »

Investissement socialement responsable : politique de CapitalatWork

Le cadre réglementaire européen pour la finance durable a considérablement évolué depuis le Plan d’action de 2018. Des initiatives clés telles que le Règlement sur la publication d’informations en matière de finance durable (SFDR), le Règlement sur la taxonomie de l’UE et la Directive sur la publication d’informations en matière de durabilité des entreprises (CSRD) offrent désormais des normes plus claires pour définir et évaluer les investissements durables.

Bien qu’une définition universelle de l’investissement socialement responsable (ISR) ne soit pas encore formellement établie, ces réglementations fournissent un langage commun pour guider les acteurs du marché. Chez CapitalatWork, nous continuons à appliquer notre propre méthodologie d’investissement qui définit ce que l’ISR signifie pour nous et comment il est intégré dans notre gestion. Bien que notre approche reste inchangée pour le moment, nous restons attentifs aux évolutions réglementaires et ouverts à de futures adaptations.

Notre méthodologie d’investissement durable repose sur trois piliers fondamentaux :

- Liste d’approbation de CapitalatWork
- Exclusion d’activités
- Sélection des meilleurs titres de leur catégorie

Cette politique s’applique aux instruments financiers de CapitalatWork classifiés article 8 selon le règlement SFDR 2019/2088.



Les 3 piliers de l'investissement socialement responsable

Intégration

Accorder à l'ESG une place de plus en plus importante dans nos critères d'investissement afin d'influencer positivement une transition plus globale.



Transparence

Assurer une transparence totale sur chaque partie de nos investissements grâce à un dialogue soutenu et sain.

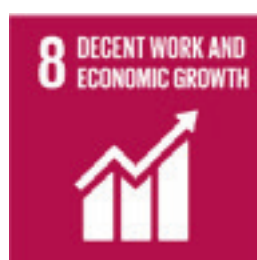


Engagement

Nous agissons toujours dans le meilleur intérêt de nos clients pour qui l'investissement responsable est devenu une priorité.



CapitalatWork entend contribuer aux Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 fixés par les Nations Unies en 2015. Ces 17 objectifs servent de plan pour promouvoir la paix et la prospérité pour tous les habitants de la planète, aujourd'hui et demain. Ils appellent tous les membres de tous les secteurs à prendre des mesures urgentes afin de préserver la santé, l'éducation et la croissance économique de chaque pays tout en luttant contre le changement climatique. CapitalatWork est fier d'être particulièrement impliqué dans 8 d'entre eux grâce à ses investissements.



CapitalatWork approuve

Les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies



Nous pensons que certaines pratiques commerciales ne devraient pas être adoptées par les entreprises d'aujourd'hui. Ainsi, plusieurs aspects touchant aux droits de l'homme, aux droits du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption devraient servir de norme et être communément acceptés par les entreprises. Afin de promouvoir des pratiques commerciales exemplaires, nous approuvons l'initiative des Nations Unies et ses principes.

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme ; et
2. à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.
3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. L'abolition effective du travail des enfants ; et
6. L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession.
7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



Exclusions d'activités

CapitalatWork ne souhaite pas investir dans des entreprises actives ou impliquées dans des secteurs que nous jugeons inadéquats. Plusieurs secteurs sont particulièrement connus pour les torts qu'ils ont causés aux individus ou à l'environnement, et les soutenir n'aurait pas de sens. Cependant, nous nous rendons compte que certaines nations et populations dépendent de ces activités, et nous encourageons l'établissement de politiques comme moyen nécessaire pour prévenir d'autres dommages physiques ou moraux.

Nous considérons les activités suivantes comme particulièrement controversées en raison de leurs implications négatives et choisissons de les ignorer dans une certaine mesure.

- | | |
|--|---|
|  Nucléaire |  Pétrole et gaz de l'Arctique Schiste bitumineux |
|  Armes légères |  Sables bitumineux |
|  Contrats militaires |  Tabac |
|  Armes controversées |  Pornographie |
|  Boissons alcoolisées |  Jeux d'argent |
|  Charbon thermique |  Production d'électricité |
|  Pétrole et gaz | |

Nous pensons que la limitation de notre exposition à ces secteurs permettra non seulement de réduire les risques intrinsèques liés à notre portefeuille, mais aussi de nous concentrer sur des entités qui favorisent le développement durable. Bien sûr, nous encourageons les entreprises de ces secteurs à mettre en œuvre des politiques tournées vers l'avenir qui soutiennent les bonnes pratiques.

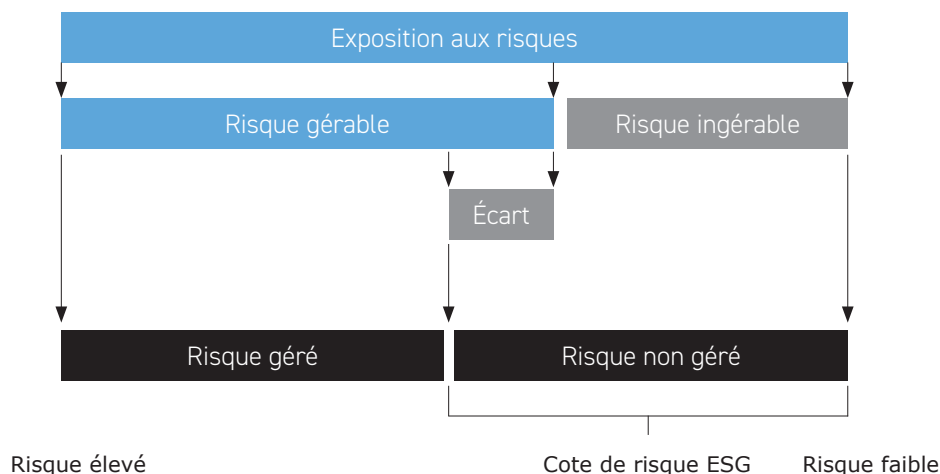


Sélection des meilleurs titres de leur catégorie

De notre point de vue, l'exclusion de certains secteurs particuliers ne suffira pas à promouvoir un développement économique durable. Si nous souhaitons ignorer les secteurs non essentiels et exceptionnellement controversés, nous souhaitons également encourager les entités particulièrement performantes en matière d'ESG. Notre engagement envers nos clients consiste à maximiser les rendements ajustés en fonction du risque, et nous pensons que des acteurs solides et responsables seront plus susceptibles de présenter une volatilité plus faible dans leurs sources de revenus et leurs bilans. Cela peut certainement doper leurs performances financières et se refléter in fine dans leur valorisation.

Chaque entreprise se voit attribuer une note individuelle de risque ESG, qui évalue la manière dont une entreprise gère les différents risques liés aux questions importantes d'ESG. La note est établie de la manière suivante :

1. Tout d'abord, on détermine l'exposition de chaque entreprise aux questions importantes d'ESG. La notion d'« importance » est essentielle, car des aspects de l'ESG peuvent être importants pour certaines entreprises alors qu'ils ne sont absolument pas pertinents pour d'autres (la gouvernance d'entreprise est évaluée pour chaque société). Cette méthode nous permet de nous concentrer sur les questions clés liées au secteur et à la sensibilité de chaque entreprise.
2. Deuxièmement, on identifie le niveau de risque gérable de l'exposition, le reste étant classé comme risque ingérable.
3. Troisièmement, on identifie le niveau de risque gérable qui est effectivement géré, le reste étant classé comme l'écart de gestion (gérable, mais non géré).
4. Quatrièmement, on ajoute l'écart de gestion (3.) au risque ingérable (2.) pour obtenir le risque non géré.



Le risque non géré ainsi obtenu est traduit en un score de 0 (meilleur) à 100 (pire), bien qu'un score de la note du risque ESG supérieur à 30 indique déjà un risque élevé. Nous avons fixé notre norme d'investissement minimum à 30, ce qui signifie que nous n'investissons pas dans des sociétés présentant une note de risque ESG supérieure ou égale à 30. Cette méthode nous permet de sélectionner principalement des sociétés qui présentent des risques idiosyncratiques faibles en raison de normes et pratiques d'ESG strictes.

Si notre objectif est de construire notre portefeuille avec les sociétés les plus performantes en termes de durabilité, nous avons également décidé de n'investir que dans les 40 % d'entreprises les meilleures d'un secteur. Pour y parvenir, nous utilisons un classement comparatif que chaque entreprise obtient en fonction de la note de risque de ses pairs dans le sous-secteur. Chaque entreprise est donc classée selon un rang centile allant du 1er au 100e (dans ce cas, être classée dans le 30e centile signifie que l'entreprise figure parmi les 30 % les meilleures du secteur). Ainsi, nous ne nous intéressons qu'aux entreprises dont le classement est inférieur au 40e centile.





La présente politique d'investissement socialement responsable est notre façon de promouvoir un comportement d'entreprise juste tout en poursuivant notre objectif principal de création de valeur. Nous améliorerons en permanence notre transparence grâce à différents processus de suivi et de reporting afin de tenir nos clients informés de nos développements. Nous reconnaissons que le monde financier évolue et que notre politique d'investissement socialement responsable devra être mise à jour au fil du temps pour refléter nos opinions changeantes.

La direction de CapitalatWork

capitalatwork
Wealth Management  Foyer Group

Disclaimer : le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de produits ou de services, une proposition ou une incitation à effectuer un investissement ou une sollicitation pour l'achat ou la vente de titres ou de tout autre produit de gestion ou d'investissement. Certains produits décrits dans le présent document peuvent faire l'objet de restrictions concernant certaines personnes ou dans certains pays. Nous vous suggérons de contacter CapitalatWork Foyer Group pour de plus amples informations. Les résultats d'investissement décrits dans le présent document sont historiques et ne peuvent en aucun cas prédire ou influencer les résultats futurs. Toute participation aux marchés financiers comporte un risque. CapitalatWork Foyer Group ne peut être tenu pour responsable de toute utilisation de ces informations et des conséquences qui pourraient en résulter, notamment quant aux décisions ou aux actions prises sur la base de ces informations. CapitalatWork Foyer Group est une société contrôlée par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier) au Grand-Duché de Luxembourg. Ses filiales sont suivies respectivement par la FSMA (Autorité des services et marchés financiers) en Belgique et sa succursale l'AFM aux Pays-Bas.